

**PETITION : « RÉINTÉGRONS LES COMPÉTENCES DE BASE DU CEFNA  
DANS LES CENTRES PROFESSIONNELS**

Le Conseil d'État a annoncé la **fermeture du Centre neuchâtelois de formation pour adultes (CEFNA) à fin 2020**. Seule une partie des formations dispensées sera transférée dans les centres de formation professionnelle du canton. Ne sont pas concernés les cours de compétences de base (français, mathématiques, informatique) destinés aux personnes peu qualifiées qui ont besoin d'une mise à niveau pour conserver ou retrouver un emploi ou suivre une formation. Cet abandon constitue la perte d'un pôle d'expertise ayant largement fait ses preuves. L'État veut confier la formation de ces personnes à des institutions privées où les emplois sont souvent précaires.

Ce faisant, il éparpille les mesures entre différents prestataires, ce qui induit une perte d'efficacité. Loin de constituer une économie, le coût sera, à moyen terme, plus élevé pour l'ensemble de la société.

**Nous, signataires, estimons que former les personnes les plus vulnérables est du ressort de l'État et qu'intégrer les cours de compétences de base dans les centres professionnels garantira la cohérence des parcours de formation.**

**C'est pourquoi nous demandons :**

- **Que le Conseil d'État réintègre les compétences de base dans les centres de formation professionnelle**
- **Que le Grand Conseil fasse tout ce qui est en son pouvoir pour faire cesser la détérioration de l'offre de formation cantonale, tout particulièrement celle pour les personnes les plus fragilisées.**

	Nom	Prénom	Adresse	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

La présente feuille, même partiellement remplie, doit parvenir **AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2020** au secrétariat du SSP-RN, Place de la Gare 4a, 2300 La Chaux-de-Fonds